



Rapport annuel 2023

Activités et succès



Sommaire

3	À notre sujet
4	L'année du Congrès sous le signe du stress et de la prévoyance vieillesse
6	Organisation et activité
12	Travail et économie
14	Conciliation & égalité
16	Sécurité sociale
18	Formation
20	Politique environnementale, politique étrangère, politique financière et service public
22	Communication
24	Votations fédérales et élections
26	Jeunesse.Suisse
28	Institut de formation ARC
30	Brücke Le Pont
32	Représentation de Travail.Suisse dans les commissions et organisations
34	Effectifs des organisations membres
35	Adresses

Impressum:

Concept et graphique: minz.ch

Photos: Lilian Salathé (Page de couverture, S.4, 6, 7, 17), setrunners.ch/Fabian Lütolf (S. 8), Travail.Suisse (S. 12, 13, 14, 15, 16, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28), ETUC CE (S. 21), ARC (S. 29), Brücke Le Pont (S. 30, 31)

À notre sujet

Travail.Suisse est l'organisation faîtière indépendante de plus de 130'000 travailleurs et travailleuses en Suisse.

Travail.Suisse est fort de ses fédérations membres et de leurs membres et s'engage avec eux pour que tous les êtres humains gagnent un revenu sûr et suffisant par leurs propres moyens. Ils sont ainsi en mesure d'assumer des responsabilités pour eux-mêmes et pour les autres. Tous les individus doivent avoir les mêmes chances de développer leur potentiel professionnel et humain et d'obtenir une reconnaissance sociale. La discrimination n'est pas tolérée sous quelque forme que ce soit. Avec cette attitude, Travail.Suisse veille à ce que les travailleurs et travailleuses aient une représentation forte dans la politique nationale, les assurances sociales, l'administration publique et le partenariat social.

L'objectif premier est de garantir de bonnes conditions de travail, une formation et une formation continue solides et une protection sociale fiable pour les travailleurs et travailleuses en Suisse. Les thèmes les plus importants pour Travail.Suisse et ses fédérations sont la politique économique, la politique sociale, la formation ainsi que la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. D'autres thèmes sont la politique financière et fiscale, la politique énergétique et environnementale ainsi que l'international. Travail.Suisse agit en toute indépendance, n'est lié à aucun parti et entretient des relations étroites avec le gouvernement et les autorités, le Parlement et les partis, ainsi qu'avec les associations économiques.

Travail.Suisse est favorable au partenariat social. Un partenariat qui fonctionne bien entre les travailleurs et les employeurs est une condition centrale pour la stabilité de la Suisse. Le dialogue plutôt que la confrontation, telle est la devise de Travail.Suisse. Travail.Suisse aborde à temps les thèmes importants pour les travailleurs et les travail-

leuses et participe à leur élaboration à toutes les étapes du processus politique. L'organisation s'appuie pour cela sur un échange de vues intensif avec ses fédérations membres.

Travail.Suisse siège dans des groupes d'experts et des commissions extraparlimentaires et prend position dans le cadre de la procédure de consultation sur toutes les modifications de lois concernant les travailleurs et travailleuses. Travail.Suisse renforce ce travail par une communication conséquente vers l'extérieur et vers l'intérieur.

Travail.Suisse est habilité à lancer des initiatives et des référendums. L'organisation dispose ainsi d'instruments d'action qui ne peuvent pas être ignorés.

Travail.Suisse compte parmi ses membres les organisations suivantes: Syna, Organizzazione Cristiano-Sociale Ticinese OCST, Hotel & Gastro Union, transfair, les Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais SCIV, Angestelltenvereinigung AV Angestellte ABB, l'Association des professeur-e-s des Hautes écoles spécialisées suisses, la Fédération Suisse des Représentations du Personnel de l'Economie électrique (FPE), Employés Droguistes Suisse, la Fédération chrétienne des travailleurs et travailleuses hongrois de Suisse (VUCAS).

L'année du Congrès sous le signe du stress et de la prévoyance vieillesse

En tant que président de Travail.Suisse, c'est pour moi un grand honneur et une grande joie de pouvoir présenter le rapport annuel pour l'année 2023. Ce rapport reflète l'engagement et le dévouement de notre organisation et donne un aperçu complet des défis et des progrès que nous avons réalisés ensemble au cours de cette année de Congrès et de jubilé. L'année 2023 a sans aucun doute été une année de changements et de défis, marquée par des crises et des guerres dans le monde et des bouleversements fondamentaux. En cette période difficile, Travail.Suisse se tient fermement aux côtés des travailleurs et travailleuses pour défendre leurs droits.



200 délégués et déléguées et Guy Parmelin au Congrès

Pour notre organisation, le point fort de l'année intense qui vient de s'écouler a été le congrès, qui a lieu tous les quatre ans, et placé cette année sous le titre « Le travail crée de la valeur – la reconnaissance maintenant ». Le Congrès est notre plus grand événement et accueille de nombreux délégués et déléguées de toute la Suisse, diverses personnes invitées et, en règle générale, un membre du Conseil fédéral. Cette fois-ci, nous avons eu le plaisir d'accueillir le ministre de l'économie Guy Parmelin, qui a transmis les remerciements et les saluta-

tions du Conseil fédéral aux personnes présentes au Congrès.

Le document du Congrès comme programme de législature

Le processus de définition des objectifs et des revendications dans le document du Congrès est un élément important pour notre organisation. Les discussions au sein de la direction, du Comité et des organisations membres affinent l'orientation de notre politique. Dans le document du Congrès nouvellement élaboré, nous avons confirmé les priorités stratégiques : Travail & économie, sécurité sociale, conciliation et égalité ainsi que formation. Dans ces domaines, nous voulons jouer un rôle actif et réaliser des progrès concrets pour les travailleurs et travailleuses au cours des quatre prochaines années. Nous travaillerons intensivement à leur mise en œuvre dans les années à venir, en collaboration avec les fédérations membres.

Chronique de 20 ans de Travail.Suisse

Lors du Congrès, nous avons également jeté un regard sur nos racines. En la personne du professeur Christian Koller, directeur des Archives sociales suisses, nous avons trouvé un historien chevronné qui a rédigé une chronique sur notre histoire. Il a jeté un regard rétrospectif sur les 20 années écoulées depuis la fondation de Travail.Suisse. Je vous recommande vivement la lecture de notre chronique !

Travail.Suisse représenté par trois fortes voix au Conseil national

Une année de Congrès est toujours marquée par des élections fédérales. Dans divers cantons, nous avons vibré avec des candidates et des candidats dans l'environnement de nos fédérations membres. Le Parlement s'est globalement déplacé vers la droite, les intérêts des travailleurs et travailleuses auront plus de mal à se faire entendre. En même temps, nous sommes très heureux de la

réélection au Conseil national de notre vice-présidente Léonore Porchet et de la présidente de transfair Greta Gysin et de l'élection du secrétaire régional de l'OCST, Giorgio Fonio. Leurs voix – ainsi que celles de nombreuses autres forces qui nous sont favorables – sont importantes pour nous afin d'être entendus dans les débats parlementaires.

La prévoyance vieillesse en point de mire

En ce qui concerne la réforme de la LPP, le Parlement a transformé le compromis équilibré des partenaires sociaux en un projet inutilisable. Il n'atteint pas l'objectif central, à savoir qu'il n'y ait pas de baisse des rentes. Les bas salaires et les moins de 45 ans devraient payer des cotisations plus élevées à la caisse de pension et verraient leur salaire diminuer à la fin du mois pour une rente de vieillesse à peine plus élevée. Grâce au référendum que nous avons lancé avec succès, le peuple aura le dernier mot en 2024. Parallèlement, les préparatifs pour les votations sur l'AVS début 2024 ont déjà marqué l'année dernière. Les rentes ont également été un thème de la grande manifestation pour le pouvoir d'achat de la mi-septembre 2023. Pour Travail.Suisse, il a été clair que les travailleurs et travailleuses ont besoin d'une 13e rente AVS. D'une part parce que la rente AVS ne suffit pas pour vivre et d'autre part parce que les rentes des caisses de pension sont de plus en plus basses ces dernières années. Par ailleurs, nous avons clairement indiqué dans le document du Congrès que nous voulions nous engager en faveur de l'âge de la retraite à 65 ans.

Mesures nécessaires contre le stress

En 2023, nous avons mis l'accent sur le thème du stress et de l'épuisement au travail. Les chiffres – y compris ceux de notre « Baromètre Conditions de travail » – soulignent de plus en plus clairement le stress des salarié-e-s. Tout le monde connaît quelqu'un qui souffre d'un burn-out ou d'une autre maladie liée au stress.

La politique devrait davantage se préoccuper de ce problème et ne pas se laisser influencer par le faux narratif de la génération Z. Le fait est que notre droit du travail très libéral sur le plan de l'aménagement et de la durée du travail. Cela nous donne certes la liberté d'organiser le travail de manière flexible, mais l'absence de règles – notamment pour le télétravail – entraîne une augmentation malsaine du stress. Nous ne lâcherons pas prise pour lutter contre les détériorations du droit du travail.

Avec les Bilatérales III pas de détérioration de la protection des salaires

Un thème constant ces dernières années est la politique européenne et notre engagement pour la protection des salaires en Suisse. Les entretiens exploratoires avec l'Union européenne ont été achevés et le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de mandat de négociation. Les négociations officielles devraient débuter en 2024. Les négociations ne seront couronnées de succès que si nous obtenons des améliorations correspondantes pour les adaptations demandées par l'UE en matière de protection des salaires.

Merci !

Tous ces succès, ces luttes et ces travaux n'auraient toutefois pas été possibles sans l'engagement et le soutien de nos fédérations membres et organisations partenaires, ainsi que des collaborateurs et collaboratrices du secrétariat. Je profite de l'occasion pour les remercier tous chaleureusement. La collaboration, l'engagement et la solidarité de beaucoup ont fait de Travail.Suisse ce qu'elle est aujourd'hui – une voix forte pour les travailleurs et travailleuses en Suisse.

Adrian Wüthrich
**Président de Travail.Suisse/
ancien Conseiller national**

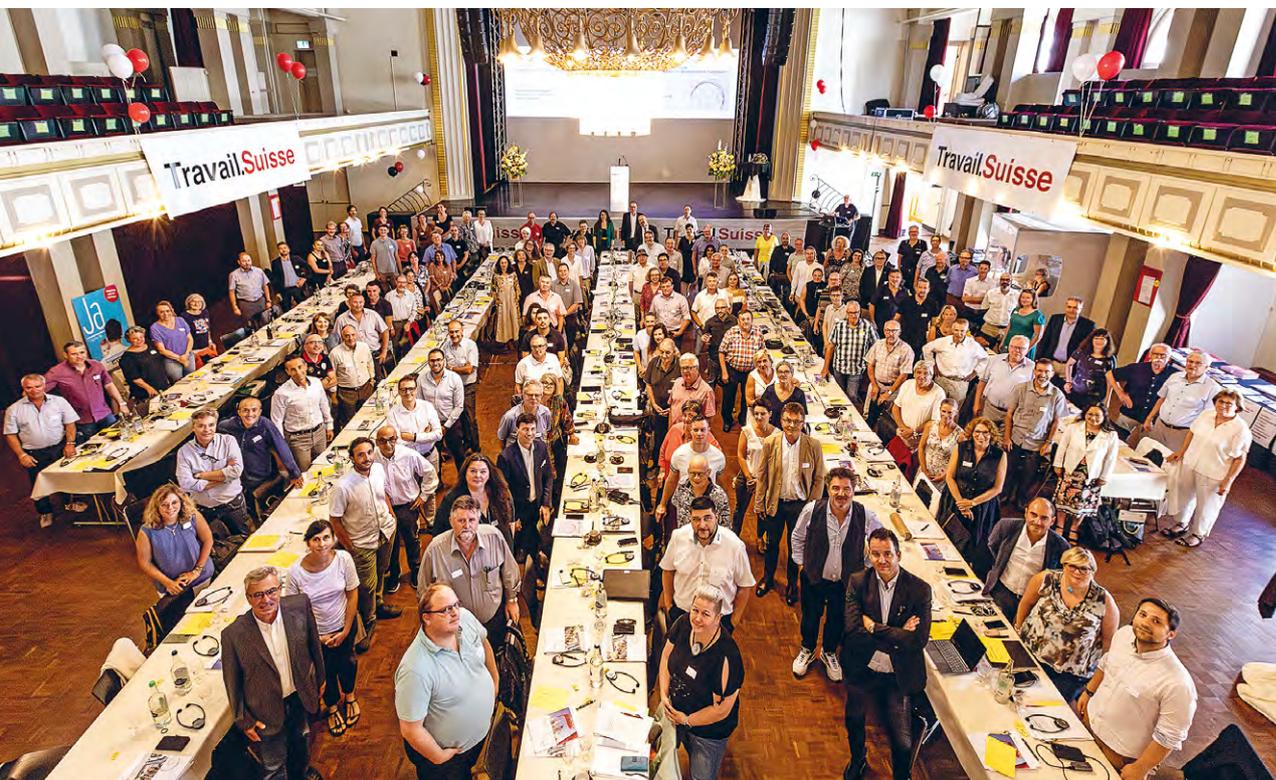
Organisation et activité

Année du jubilé et du Congrès

L'année 2023 de Travail.Suisse a été placée sous le signe du congrès ainsi que du 20^e anniversaire. Le 9 septembre, le Congrès, qui a lieu tous les quatre ans, s'est déroulé à Berne sous la devise «Le travail crée de la valeur – la reconnaissance, maintenant». A l'Hôtel National, diverses personnes invitées se sont adressées aux quelque 200 délégué-e-s venus des quatre coins de la Suisse. Le Conseiller fédéral Guy Parmelin a étonné certains participants en déclarant qu'en tant que ministre de l'économie, il était dans le même bateau que les représentants des syndicats présents et qu'il avait des objectifs communs – avant de relativiser aussitôt que les points de vue sur la réalisation de ces objectifs n'étaient pas toujours identiques. Il a néanmoins remercié les personnes présentes pour leur travail et

a souligné qu'il aimait s'asseoir à la même table qu'elles. Claes-Mikael Ståhl, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), était également présent et a adressé un message de bienvenue aux délégué-e-s de la part de la CES. Peter Frauenknecht, président de Brücke Le Pont, a montré comment l'œuvre d'entraide s'engage dans les pays du Sud pour un travail équitable.

L'après-midi, les délégué-e-s ont adopté le document du Congrès qui définit les positions et les revendications de Travail.Suisse pour les quatre prochaines années. En outre, quatre résolutions ont été adoptées, qui se consacrent à différents points forts de Travail.Suisse : protection du pouvoir d'achat, stop à l'attaque contre la santé des travailleurs et travailleuses,



Les délégué-e-s et hôtes au Congrès de Travail.Suisse 2023.



Table-ronde avec les précédents présidents de Travail.Suisse lors du Congrès.

mesures contre la discrimination salariale, investissements au lieu de mesures d'économie. Mais il y avait aussi une affaire électorale importante au programme : Adrian Wüthrich a été confirmé à l'unanimité et sous des applaudissements nourris pour son troisième mandat de président de Travail.Suisse.

Comme 2023 était en même temps l'année du 20^e anniversaire de Travail.Suisse, le professeur Christian Koller, directeur des Archives sociales, a présenté sa publication commémorative «20 ans de Travail.Suisse – fédérations précédentes, fusion, engagement pour le travail», écrite spécialement pour l'occasion. Ensuite, les anciens présidents de Travail.Suisse, Hugo Fasel, Martin Flügel, le président actuel Adrian Wüthrich, ainsi que la responsable de l'administration de longue

date, Therese Schmid, ont jeté un regard rétrospectif sur le passé de l'organisation faîtière dans le cadre d'une table ronde et ont exprimé quelques souhaits pour l'avenir.

Nouvelle directrice

Au début de l'année 2023, une modification structurelle de fond a été mise en place au sein du secrétariat central : en 2022, le comité avait décidé de dissoudre l'union personnelle du président et du directeur. Alors qu'Adrian Wüthrich continue d'exercer sa fonction de président, Edith Siegenthaler a pris en charge la nouvelle fonction de directrice de Travail.Suisse au 1^{er} janvier 2023. En plus de cette fonction de direction, elle a repris en même temps la direction du dossier de la politique sociale, ce qui a permis de repourvoir ce dossier important après une vacance de plusieurs mois. Depuis

mars, Travail.Suisse dispose en outre d'une collaboratrice scientifique, Selina Suter, qui soutient certains responsables de dossiers et assume des tâches importantes dans le cadre de projets.

Comité et comité restreint

Les modifications des structures internes de Travail.Suisse introduites en 2022 ont été poursuivies en 2023. Le comité restreint a poursuivi ses activités pour décharger le comité cette année également. Le comité restreint, qui s'est réuni dix fois en 2023 de façon virtuelle, était composé des membres suivants (état en décembre 2023) : Adrian Wüthrich (président de Travail.Suisse, présidence), Léonore Porchet (vice-présidente de Travail.Suisse), Edith Siegenthaler (Travail.Suisse), Nora Picchi (Syna), Marcel Bayard (SCIV), Matthias Humbel (transfair), Urs Masshardt (HGU) et Renato Riccardi (OCST). Les autres membres du comité ainsi que les membres de la direction de Travail.Suisse sont également invités et peuvent participer aux

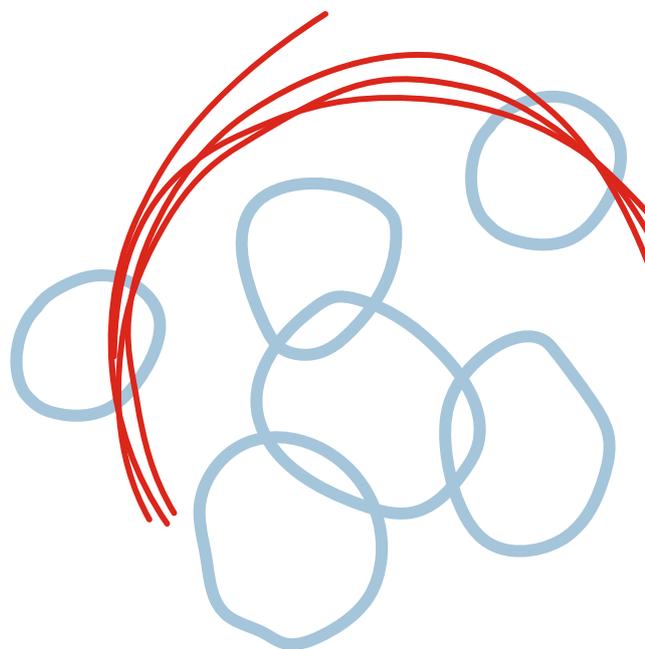
séances en fonction de leur intérêt. En raison de la cadence élevée des réunions du comité restreint, le comité ne s'est réuni que six fois en 2023. Pour la première fois depuis le coronavirus, une retraite du comité de deux jours a eu lieu début février au siège de l'OCST à Lugano. Les réunions du comité ont porté sur un large éventail de sujets. Jusqu'à la fin de l'été, le Congrès et les discussions qui en découlent sur le document du Congrès et les propositions correspondantes ont pris beaucoup de place. En outre, le référendum sur la LPP a été un sujet important, tout comme la politique européenne. Un document de position sur le stress et l'épuisement a également été adopté, ainsi qu'une réponse complète à la consultation, y compris une analyse détaillée, du paquet d'économies 2025 de la Confédération. D'autres thèmes ont été abordés, notamment le projet RESPECT8-3.CH et l'extension du travail du dimanche. Le comité a en outre adopté les mots d'ordre pour les votations fédérales du 18 juin – la seule date de votation de cette année.



Le Comité de Travail.Suisse en mars 2023.

A la fin de l'année 2023, le secrétariat central se composait comme suit :

- **Edith Siegenthaler**
Directrice, Responsable de la politique sociale
- **Thomas Bauer**
Responsable de la politique économique
Membre de la direction
- **Valérie Borioli Sandoz**
Responsable de la politique d'égalité
Membre de la direction
- **Gabriel Fischer**
Responsable de la politique de formation
Membre de la direction
- **Lisa Schädel**
Responsable de la communication
Membre de la direction
- **Denis Torche**
Responsable de la politique énergétique et environnementale, de la politique fiscale et financière, de la politique extérieure
Membre de la direction
- **Analena Kettner**
Assistante de direction
- **Natacha Huguelet**
Collaboratrice administrative
- **Selina Suter**
Collaboratrice scientifique



Le Secrétariat de Travail.Suisse



Edith Siegenthaler
Directrice,
Responsable de
la politique sociale



Dr. Thomas Bauer
Responsable de
la politique économique
Membre de la direction



Valérie Borioli Sandoz
Responsable Politique de
l'égalité et conciliation
Membre de la direction



Gabriel Fischer
Responsable de
la politique de formation
Membre de la direction



Lisa Schädel
Responsable de
la communication
Membre de la direction



Denis Torche
Responsable politique
environnementale, fiscale
et extérieure
Membre de la direction



Analena Kettner
Assistante de
la direction



Natacha Huguelet
Collaboratrice administrative



Selina Suter
Collaboratrice scientifique

Le Comité de Travail.Suisse

Travail.Suisse → Adrian Wüthrich
Président
→ Léonore Porchet
Vice-présidente



→ Véronique Rebetez
→ Antonella Maio
→ Nora Picchi
(à partir de mars 2023)
→ Danilo Ronzani
→ Regula Thommen
(jusqu'en juin 2023)
→ Johann Tscherrig



→ Alexander Bélaz



→ Franz Baumberger



→ Adrian Reusser



→ Francesca Ambrosio
→ Xavier Daniel
→ Renato Ricciardi

Jeunesse.Suisse → Nico Fröhli



→ Urs Masshardt
Vice-président
→ Esther Lüscher

Associations cantonales → Paul Rutz

Commission des retraités → Leo Eyholzer



→ Carole Furrer
→ Bernard Tissières



→ Tanja Brülisauer
→ Matthias Humbel

Franziska Theiler, directrice de l'œuvre d'entraide Brücke Le Pont, et **Daphna Paz**, directrice de l'institut de formation ARC, ont également été invitées aux réunions du comité (toutes deux sans droit de vote). Six réunions du comité ont eu lieu en 2023.

Travail et économie

Stress et épuisement des travailleurs et travailleuses – Assouplissement de la loi sur le travail

Le stress et l'épuisement professionnel ne cessent d'augmenter chez les travailleurs et travailleuses. Les absences au travail augmentent, tout comme le nombre de bénéficiaires de rentes d'invalidité en raison de maladies psychiques. C'est pourquoi Travail.Suisse, en collaboration avec ses fédérations Syna et transfair, a présenté le 11 mai 2023 à un grand nombre de journalistes, dans le cadre d'une conférence de presse, un document d'analyse et de position détaillé sur le thème du stress et de l'épuisement des travailleurs et travailleuses. Outre la clarification des causes, ce document présente une large palette de mesures visant à mieux protéger la santé des travailleurs et travailleuses dans un monde du travail toujours plus rapide, plus flexible et empiétant sur la vie privée. Le message de la conférence de presse fut clair: le stress et l'épuisement ne sont pas des problèmes individuels, mais concernent un nombre important et croissant de travailleurs et travailleuses. Ce ne sont donc pas des cours de relaxation qui sont nécessaires en premier lieu, mais des approches de solutions politiques et de partenariat social. L'écho médiatique a été large et durable.

Les efforts de libéralisation de la loi sur le travail se poursuivent

La volonté de libéralisation par le Parlement de la loi sur le travail s'est poursuivie. Ainsi, la commission de l'économie a proposé entre autres d'exempter complètement les entreprises de la loi sur le travail pendant les cinq premières années de leur existence. Travail.Suisse a fait du lobbying contre le projet au Parlement et par le biais des médias et a annoncé aux membres du Parlement qu'un référendum sera lancé si le projet devait être adopté sous cette forme. La commission a chargé les partenaires sociaux de chercher une solution par voie d'ordonnance. Les discussions commencent au début de l'année 2024. Le Conseil fédéral poursuit également un agenda de libéralisation dans la loi

sur le travail. Avec l'aide des partenaires sociaux, mais contre la volonté des représentants des travailleurs, il a élaboré une modification d'ordonnance visant à libéraliser le travail du dimanche dans les zones touristiques urbaines. Le délai de consultation à ce sujet expire en mars 2024.

Le pouvoir d'achat sous pression

La hausse des prix due à la guerre en Ukraine entraîne une nette baisse des salaires réels. Travail.Suisse, en collaboration avec Syna, transfair et Hotel & Gastro Union, a présenté aux médias le 17 août 2023 les revendications salariales pour l'année à venir. A cet effet, des analyses détaillées sur l'évolution de l'inflation, de la productivité et des bénéfices des entreprises ont été présentées. Afin de donner un poids supplémentaire aux revendications pour des salaires plus élevés et un renforcement du pouvoir d'achat, les fédérations de Travail.Suisse ont participé le 16 septembre à la manifestation nationale pour le pouvoir d'achat. Avec



Thomas Bauer présente les résultats d'une conférence de presse avec Syna et transfair.



Unis pour des salaires justes lors de la manifestation pour le pouvoir d'achat à Berne.

20'000 participants, cette manifestation a envoyé un signal fort aux employeurs et au Parlement.

Protection de la mesure d'accompagnement dans les nouvelles discussions sur l'Europe

Dès le début de l'année 2023, des discussions intensives ont commencé entre les partenaires sociaux, la Confédération et les cantons sur un nouvel accord avec l'Union européenne. L'objectif de Travail.Suisse est clair: la protection des salaires ne doit pas être affaiblie. Les mesures d'accompagnement peuvent être modernisées, mais en aucun cas affaiblies. Dans d'innombrables tables rondes, les représentants des travailleurs et travailleuses ont souligné les problèmes, les défis et les lacunes du dispositif actuel de protection des salaires. Outre la protection des salaires, d'autres

éléments de négociation sont apparus, que Travail.Suisse ne peut pas soutenir, notamment la libéralisation dans le domaine du transport ferroviaire international des voyageurs. Le 15 décembre, le Conseil fédéral a présenté publiquement un document dans lequel il expose l'entente commune qu'il a pu obtenir avec l'UE et les lignes directrices qui en découlent pour les négociations.

Conciliation & égalité

Egalité salariale – Travail.Suisse veille au respect de la loi

Les lois ne sont d'aucune utilité si leur mise en œuvre n'est pas contrôlée. Or, c'est précisément le cas dans la loi sur l'égalité. Les entreprises employant 100 personnes ou plus sont tenues, selon la loi sur l'égalité révisée, d'analyser leurs salaires pour y déceler une discrimination entre femmes et hommes et de communiquer les résultats. Parallèlement à la mise en œuvre de la loi sur l'égalité en 2020, Travail.Suisse a lancé avec ses fédérations le projet RESPECT8-3. Il prévoit que les entreprises qui respectent les dispositions légales puissent s'inscrire sur une liste blanche. Le 1^{er} juin 2023, Travail.Suisse introduira, en plus de la liste blanche, une liste noire. Celle-ci contiendra les entreprises qui ont été dénoncées anonymement par des travailleurs et travailleuses parce qu'elles n'ont probablement pas effectué les analyses salariales

ou n'ont pas communiqué à leurs employés et employées. Cette liste noire est lancée avec succès par une conférence de presse et des actions dans la rue et dans les entreprises à l'échelle nationale. Après quelques semaines seulement, une centaine d'annonces ont été reçues, qui ont ensuite été soigneusement examinées.

Analyses de l'égalité salariale et seuil de tolérance

Les méthodes utilisées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour relever les discriminations salariales, bien qu'éprouvées et reconnues, font régulièrement l'objet de critiques, dont la plupart sont infondées. En réponse au postulat Noser 14.3388, le Conseil fédéral avait chargé l'Office fédéral de la statistique OFS d'évaluer des méthodes alternatives d'analyse des différences de salaires. Travail.Suisse a



Valérie Borioli Sandoz à la Conférence nationale sur l'égalité 2030.

pu faire valoir son opinion dans un groupe d'accompagnement organisé par l'OFS.

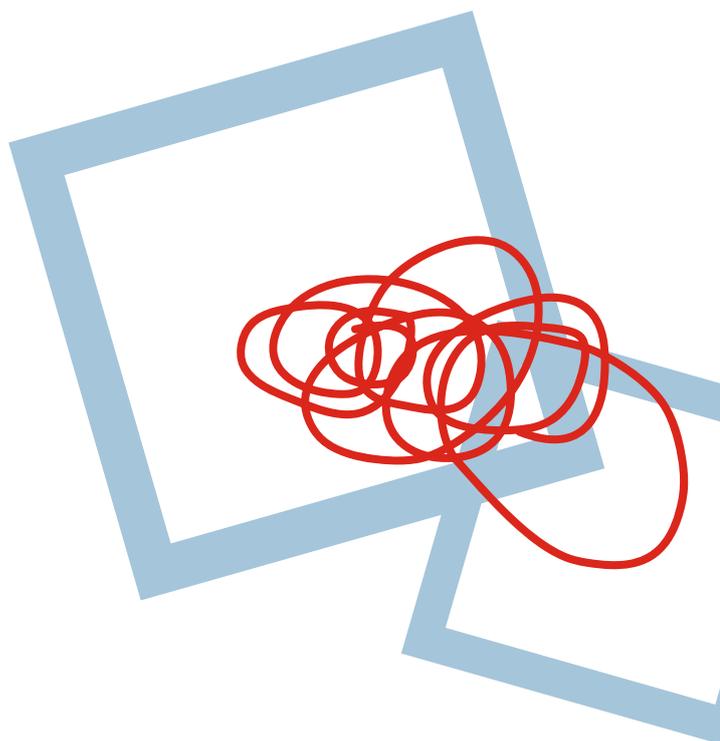
Un autre sujet de controverse est le seuil dit de tolérance, souvent utilisé dans les analyses salariales pour définir comme acceptable une discrimination salariale inférieure à ce seuil. Travail.Suisse a participé en février à un échange d'un groupe interdépartemental chargé d'examiner le seuil de tolérance. Travail.Suisse plaide pour une tolérance zéro sans aucun seuil.

Réinsertion professionnelle des femmes

La réinsertion professionnelle des femmes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour des raisons familiales a continué à préoccuper fortement Travail.Suisse en 2023, dix ans après son projet « Expérience ReProf ». L'adoption du postulat Arslan au Conseil national a remis le sujet sur le devant de la scène politique. Le postulat demandait une stratégie globale et des mesures pour faciliter la réinsertion des femmes dans le monde du travail. En juin 2023, le rapport – très décevant – du Conseil fédéral a été publié. Le Conseil fédéral ne propose aucune mesure concrète, ne définit aucune stratégie globale de réinsertion et ignore les mesures demandées dans la motion Arslan. Travail.Suisse s'est donc occupé en 2023 de l'élaboration d'une prise de position qui sera publiée en 2024.

Mise à jour d'info-workcare.ch

Le comité de Travail.Suisse a décidé d'investir dans la mise à jour du site d'information pour les proches aidants exerçant une activité professionnelle. Les travaux de mise à jour du contenu ont commencé et se poursuivront jusqu'en 2024 dans les trois langues, tandis que la plateforme a été reprogrammée avec la technologie actuelle.



Journée d'action pour l'introduction de la liste noire sur RESPECT8-3.CH.

Sécurité sociale

Dans le dossier de la politique sociale, l'accent a été mis cette année encore sur la prévoyance vieillesse. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, le référendum contre le projet inadapté du Parlement a été lancé avec succès. En même temps, Travail.Suisse s'est occupé de la préparation de deux votations populaires sur l'AVS au début de l'année 2024.



Edith Siegenthaler et Analena Kettner lors du dépôt du référendum LPP.

En mars, le Parlement s'est mis d'accord sur un projet de réforme de la prévoyance professionnelle obligatoire. Le point de départ de la réforme était le compromis des partenaires sociaux que Travail.Suisse avait élaboré en collaboration avec l'Union patronale suisse et l'Union syndicale suisse. Malheureusement, il ne restait pas grand-chose du compromis au Parlement. Le supplément de rente, qui aurait renforcé la solidarité dans le deuxième pilier, a été tellement réduit qu'il ne peut plus être qualifié de tel. Parallèlement, les déductions salariales ont été augmentées et le taux de conversion a été abaissé. Désormais, des déductions pour la caisse de pension seront également effectuées sur les très petits revenus. En même temps, chaque franc épargné donne droit à moins de rente qu'auparavant. Travail.Suisse est clairement arrivé à la conclusion que nous ne pouvons pas soutenir cette réforme. Avec l'USS, le PS et les Verts, Travail.Suisse a donc lancé le référendum contre la réforme de la LPP. En juin, nous avons pu déposer les signatures nécessaires auprès de la Chancellerie fédérale. Nous remercions ici chaleureusement les fédérations qui ont participé activement à la collecte des signatures. Le peuple suisse devrait se prononcer sur le projet en septembre 2024.

Deux initiatives populaires

Outre le deuxième pilier, les deux initiatives populaires qui demandent des réformes pour le premier pilier – l'AVS – nous ont également occupés. D'une part, le Parlement a traité l'initiative AVS×13 de l'Union syndicale suisse et a renoncé à un contre-projet. L'initiative demande une augmentation des rentes AVS d'un douzième. Le comité de Travail.Suisse s'est prononcé en octobre pour le soutien de l'initiative. D'autre part, l'initiative sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux est sur la table. Elle veut augmenter l'âge de la retraite à 66 ans et le lier ensuite à l'espérance de vie des personnes de 65 ans. Travail.Suisse rejette résolument cette initiative et a décidé de créer un comité interpartis du non pour la votation

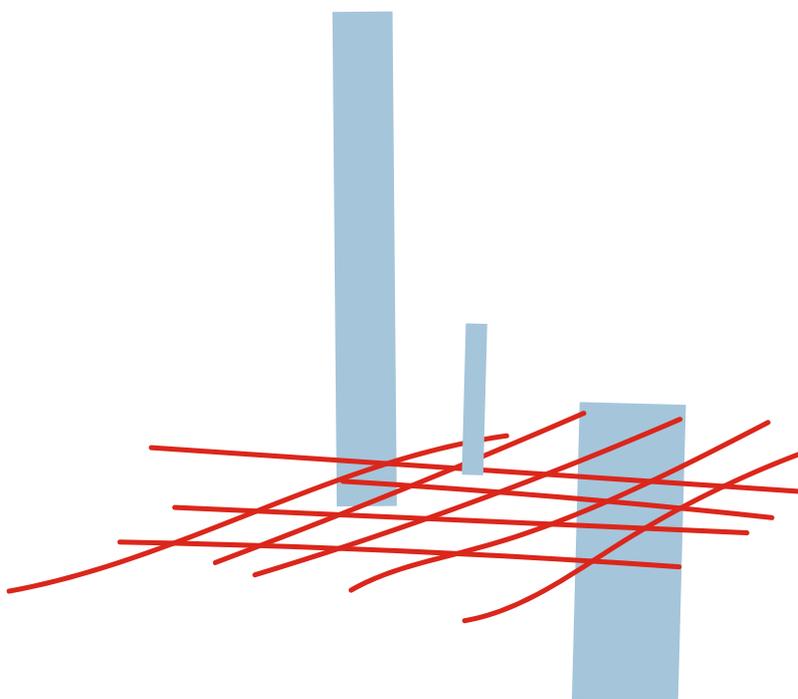
du printemps 2024. L'initiative ne demande pas seulement de redéfinir l'âge de la retraite chaque année et crée ainsi une grande incertitude. L'initiative touche aussi particulièrement durement ceux qui ont exercé un métier pénible, qui sont atteints dans leur santé et dont l'espérance de vie est plus faible. En revanche, ceux qui ont bien gagné leur vie et qui peuvent se permettre de prendre une retraite anticipée ne seront guère touchés par l'initiative. Pour Travail.Suisse, il est important que tout le monde puisse prendre une retraite bien méritée en bonne santé à la fin de sa vie active. Une augmentation de l'âge de la retraite n'est pas compatible avec cet objectif, c'est ce que le Congrès – entre autres lignes directrices pour la politique sociale – a clairement établi en septembre 2023.

Succès concernant le taux d'intérêt de référence pour les caisses de pension

Travail.Suisse a pu enregistrer un petit succès en septembre. La Commission fédérale de la prévoyance professionnelle, dans laquelle Travail.Suisse représente les intérêts des travailleurs et travailleuses avec deux membres, a décidé d'augmenter le taux d'intérêt de référence pour les caisses de pension à 1,25%. Cela garantit une meilleure rémunération des avoirs de vieillesse des assurés à un taux d'intérêt un peu plus élevé. Malheureusement, le taux d'intérêt minimal est toujours inférieur au renchérissement, mais il évolue tout de même dans la bonne direction. Le renchérissement reste toutefois un problème pour lequel la grande majorité des caisses de pension ne présentent pas de solutions.

Mesures d'économies inquiétantes

Ce qui inquiète Travail.Suisse, c'est que le Conseil fédéral, dans le cadre des mesures d'économie au niveau fédéral, a montré une volonté claire d'introduire des réformes d'économie dans les assurances sociales, dans le seul but de décharger le budget fédéral. Un premier projet à cet effet a été mis en consultation à la fin de l'année en rapport avec les rentes de veuves. Travail.Suisse s'engagera énergiquement pour que la sécurité sociale en Suisse soit conçue de manière à répondre aux besoins des personnes concernées et ne soit pas soumise à des logiques financières à court terme.



Formation

La conférence tripartite sur la formation professionnelle poursuit la consolidation de son travail

La Conférence tripartite sur la formation professionnelle (CTFP) est en fonction depuis le 1^{er} janvier 2021. Sa tâche principale est de poursuivre le développement de la formation professionnelle de manière à ce qu'elle reste un modèle de réussite. Travail.Suisse est également membre de la CTFP, cet organe de pilotage de la formation professionnelle composé de sept membres. L'une des tâches principales de la CTFP est la gestion des projets dans le cadre de Formation professionnelle 2030. Dans ce cadre, Travail.Suisse accorde notamment

une grande priorité à de meilleures conditions-cadres pour l'obtention d'un diplôme professionnel pour les adultes, à la prise en compte des acquis de l'expérience et au renforcement de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que de la formation générale. En outre, une première évaluation de la CTFP et de sa méthode de travail a été lancée en 2023.

Forum des travailleurs et travailleuses avec des inputs stimulants

L'une des tâches de la CTFP est en outre d'organiser des forums avec les acteurs de la formation professionnelle. Travail.Suisse est responsable, avec l'USS, du forum des travail-



Gabriel Fischer présente au Congrès les revendications dans le domaine de la formation.

leurs et travailleuses. Lors d'une séance d'une demi-journée, les questions relatives à la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, à l'apprentissage tout au long de la vie et aux compétences en matière de gestion de carrière, au diplôme professionnel pour les adultes ainsi qu'à diverses questions relatives à l'apprentissage des jeunes ont été discutées avec les représentantes et représentants des partenaires de la formation au sein de la CTFP.

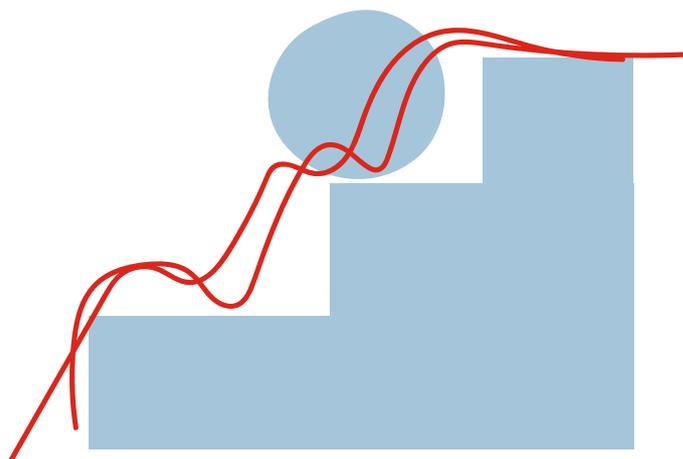
Le renforcement de la formation professionnelle supérieure reste un objectif

Le renforcement de la formation professionnelle supérieure dans son ensemble et des écoles supérieures en particulier a été un thème très marquant l'année dernière. Sur la base du projet « Positionnement ES », une audition a été organisée sur les possibilités de protection de l'appellation, une collaboration plus intensive avec les hautes écoles spécialisées, des conditions-cadres améliorées pour les élèves, des mesures de communication et de marketing ainsi qu'une possibilité de titre complémentaire « Professional Bachelor ». Les résultats ont été pris en compte lors du Sommet national de la formation professionnelle. Travail.Suisse salue le fait qu'une fenêtre semble effectivement s'ouvrir pour une équivalence de titres entre les différents domaines du système de formation tertiaire de la Suisse.

« Baromètre Conditions de travail » avec des résultats intéressants

Dans la réalisation actuelle du « Baromètre Conditions de travail », l'accent a été mis sur la thématique de l'égalité salariale entre les sexes. Un résultat irritant de l'étude montre que la part des travailleurs et travailleuses qui considèrent que l'égalité salariale n'existe pas chez leur employeur est en constante augmentation. L'accent a également été mis sur la prise en compte des taux d'occupation, respectivement sur la question du sous-emploi et du sur-emploi. Il est frappant de constater que seule une bonne moitié des

salarié-e-s travaille au taux d'occupation souhaité. Un travailleur sur trois est suroccupé; le stress et les charges psychosociales sont donc largement répandus. Il est en outre alarmant de constater que l'épuisement dans le monde du travail ne cesse d'augmenter et que plus de 820'000 travailleurs et travailleuses envisagent de changer d'emploi en raison du stress. Pour Travail.Suisse, la lutte contre le stress doit devenir une priorité politique centrale. Tout comme la lutte contre les différences de salaire entre les sexes. Le Baromètre Conditions de travail a montré que la loi sur l'égalité n'est pas suffisamment appliquée.



Politique environnementale, politique étrangère, politique financière et service public

Politique climatique et énergétique

Travail.Suisse a continué à faire avancer en 2023 des revendications de son document « Un marché du travail plus écologique et plus social » dans la sphère publique. Une contribution issue de ce document a été publiée dans l'Almanach social 2024 de Caritas sous le titre « Une politique climatique efficace ne peut être qu'équitable et aussi inclusive que possible ». Au Parlement, Travail.Suisse a suivi l'évolution de la révision de la loi sur le CO2 en proposant des améliorations, comme l'intégration dans la loi du concept de transition juste et de réduire davantage les possibilités de faire des réductions d'émissions à l'étranger. Grâce au soutien financier de la Suva, Travail.Suisse a publié en août 2023 en pleine canicule « Réchauffement climatique à la place de travail. Guide pratique avec des mesures de prévention, d'adaptation et des recommandations. » Il a été distribué entre autres aux inspections du travail et a suscité l'intérêt des médias.

Dans le cadre des relations avec l'UE, la question de l'ouverture complète du marché de l'électricité refait surface. Travail.Suisse, avec la FPE et Syna, demande de solides mesures d'accompagnement en cas d'ouverture complète du marché, comme la surveillance du marché du travail et un fonds de formation pour la branche de l'économie électrique. Il s'agit aussi de pousser à plus de conventions collectives de travail dans cette branche.

Politique extérieure

Le Congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), dont Travail.Suisse est membre, s'est tenu au mois de mai à Berlin. La délégation de Travail.Suisse était composée de son président Adrian Wüthrich, qui s'est exprimé en session plénière sur le thème de la protection salariale, de la directrice Edith Siegenthaler, de Thomas Bauer, responsable

de la politique économique et de Véronique Rebetez, secrétaire centrale à Syna.

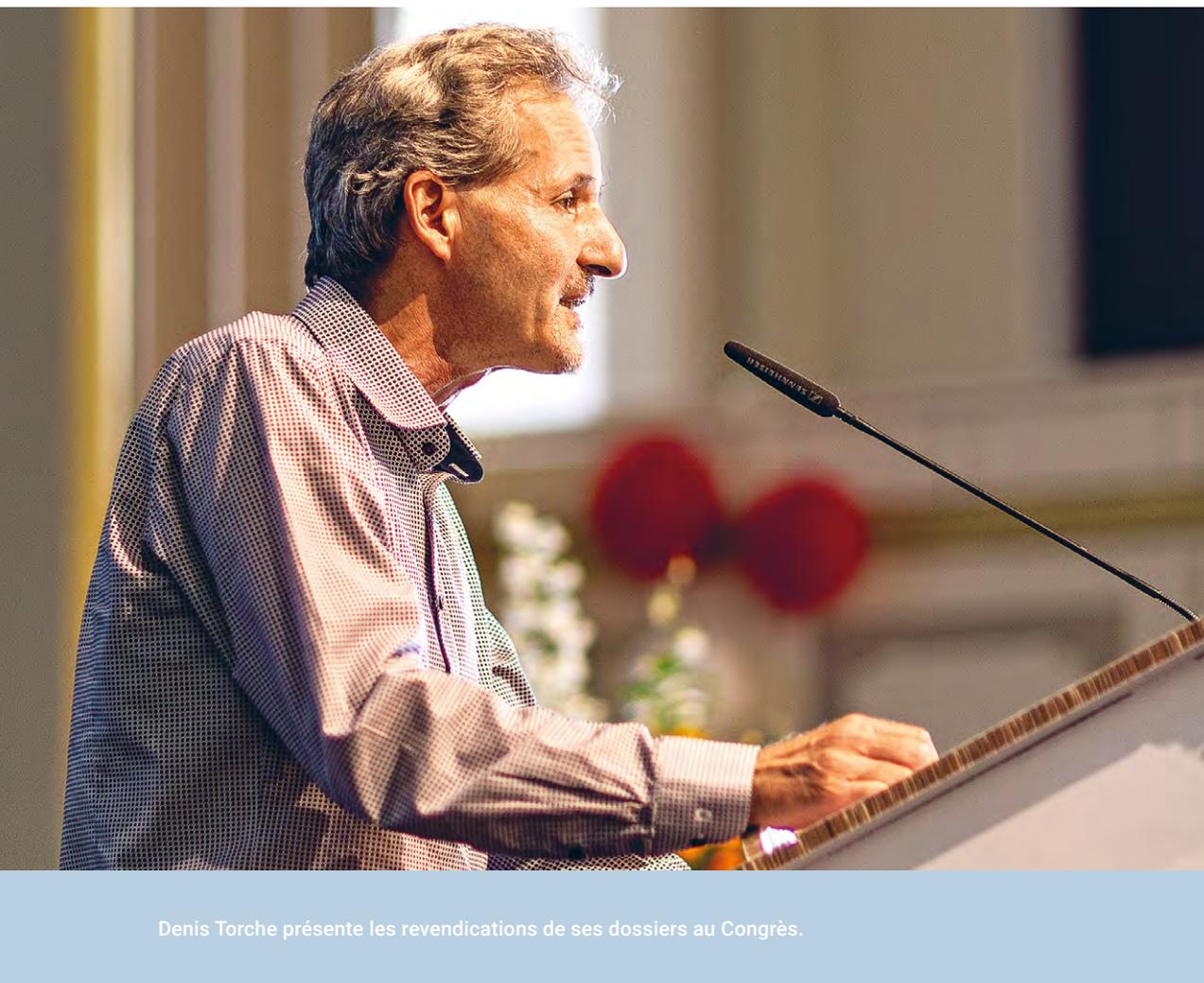
La révision des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales s'est achevée en juin 2023. Travail.Suisse est satisfaite du contenu de la révision mais déplore le peu de progrès des procédures de mise en œuvre. Le représentant de Travail.Suisse l'a rappelé lors de l'événement du 30 novembre organisé par le SECO dans le cadre d'une table-ronde.

A la Conférence internationale du travail de l'OIT de juin à Genève, Travail.Suisse était représenté par Franziska Theiler, Directrice de Brücke Le Pont. La question de la sécurité et de la santé au travail ainsi que celle de l'apprentissage figuraient au sommet de l'agenda cette année. Travail.Suisse a aussi répondu à une consultation de l'OIT, sur le thème des risques biologiques. Le travail de politique extérieure est aussi un travail de politique intérieure, comme on l'a vu avec la difficulté du Parlement de ratifier la convention no 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Travail.Suisse a fait du lobbying pour éviter que le Parlement ne ratifie pas cette convention et ternisse l'image internationale de la Suisse. On mentionnera enfin que Travail.Suisse, de par sa représentation dans le comité consultatif de l'AELE, suit de près l'évolution des accords de libre-échange de la Suisse et est aussi active dans le groupe de suivi du Plan d'action national « Entreprises et droits de l'homme ».

Politique financière et service public

Le principal thème de la politique financière a été la consultation sur les programmes d'économies. Travail.Suisse a répondu de manière détaillée à la consultation en rejetant de tels programmes car la situation financière de la Confédération est bonne et qu'il faut utiliser la marge de manœuvre budgétaire pour investir pour l'avenir et non pas pour économiser ou réduire encore plus la dette. En complément à sa réponse à la consultation, Travail.Suisse a aussi publié un document complémentaire

formulant en particulier des revendications pour assouplir le mécanisme du frein à l'endettement. Sur le plan fiscal, Travail.Suisse a répondu à la consultation sur l'imposition individuelle et n'approuve le projet qu'à condition que l'on limite au minimum les pertes fiscales et que l'on ne crée pas de nouvelles inégalités dans le cadre des rapports de charges fiscales selon les types de ménages.



Denis Torche présente les revendications de ses dossiers au Congrès.

Communication

En 2023 aussi, Travail.Suisse s'est présenté au public avec un large portefeuille thématique. Conférences de presse, communiqués de presse, présentations de sessions et services aux médias ne sont que quelques-uns des moyens par lesquels l'organisation faitière s'est adressée aux médias et au public. L'année 2023 a également été une année de congrès, de jubilé et d'élections, ce qui a également eu des répercussions sur la communication. C'est ainsi qu'ont été publiés d'une part le document du congrès, qui paraît tous les quatre ans, et d'autre part, la brochure commémorative «20 ans de Travail.Suisse». Pour la première fois, une brochure avec un visuel attractif de Travail.Suisse a été réalisée en vue des élections parlementaires et envoyée à tous les membres élus du Parlement.

Conférences de presse

Au cours de l'année, Travail.Suisse a organisé cinq conférences de presse propres, ainsi qu'une conférence de presse commune avec l'alliance référendaire pour le lancement du référendum LPP21 et une autre commune avec l'USS sur le thème de la politique euro-

péenne. Fin mars, Adrian Wüthrich a participé en tant que représentant de Travail.Suisse à la conférence de presse pour **le lancement du référendum sur la LPP**, qui était également soutenu par Travail.Suisse et ses fédérations. Puis, à la mi-mai, a eu lieu la première conférence de presse propre de l'année sur le thème du **stress et de l'épuisement**. Peu après, le 1^{er} juin, une conférence de presse a eu lieu à Berne dans le cadre d'une vaste journée d'action pour le **lancement de la liste noire de RESPECT8-3.CH**. Thomas Bauer, chef de projet RESPECT8-3.CH, a présenté, en compagnie de cinq représentantes des fédérations, la liste noire des entreprises qui ne respectent pas la loi sur l'égalité. La conférence de presse a été accompagnée de nombreuses actions de flyers dans toute la Suisse, dans lesquelles la liste noire a été promue auprès des passants. Le lancement de la liste noire a rencontré un écho médiatique retentissant dans toutes les régions linguistiques de Suisse. La conférence de presse annuelle sur les **revendications salariales** a eu lieu en août. En collaboration avec Syna, Hotel & Gastro Union et transfair, Travail.Suisse a exigé des augmentations gé-



Conférence de presse de Travail.Suisse et de ses fédérations lors du lancement de la liste noire.



Présentation des revendications salariales pour 2024 lors d'une conférence de presse.

nérales de salaire allant jusqu'à 4,5 pour cent, compte tenu de la baisse des salaires réels pour la troisième fois consécutive. En décembre, les **résultats salariaux** pour 2024 ont finalement pu être présentés, faisant état de négociations salariales globalement satisfaisantes, malheureusement aussi avec des exceptions significatives. Début novembre a également eu lieu la présentation des derniers résultats du « **Baromètre Conditions de travail** ». Les résultats de l'étude ont montré très clairement les effets – tant positifs que négatifs – de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et du faible taux de chômage. D'une part, l'inquiétude de perdre son emploi diminue, mais en même temps, la charge de travail et le stress continuent d'augmenter. Enfin, l'année de conférences de presse de Travail.Suisse s'est terminée le 6 novembre par un point de presse sur la **politique européenne**. En collaboration avec l'USS, une évaluation de la situation concernant la politique européenne du Conseil fédéral a été effectuée et des revendications pour les futures négociations du Conseil fédéral ont été présentées. Adrian

Wüthrich et Johann Tscherrig y sont intervenus du côté de Travail.Suisse/Syna.

Au total, en 2023, Travail.Suisse a pris position sur des thèmes et des objets actuels de la politique, de l'économie et de la société en organisant cinq conférences de presse propres, en rédigeant environ 90 communiqués de presse, cinq aperçus de session et douze services médias en allemand et en français.



Votations fédérales et élections

Succès en votations et renforcement de la représentation au Parlement

L'année 2023 a été une année de vaches maigres pour ce qui est du nombre de votations populaires. Les citoyens et citoyennes n'ont été invités à se rendre aux urnes qu'en juin. En revanche, le mois d'octobre a été l'occasion de poser de nouveaux jalons politiques pour les quatre prochaines années: Les élections au Conseil national et au Conseil des Etats ont dominé l'agenda politique pendant un certain temps et ont permis à Travail.Suisse de renforcer sa représentation au Parlement.

Votations du 18 juin 2023

Cela n'arrive pas très souvent, mais lors de la votation du 18 juin, Travail.Suisse a pu se réjouir d'un succès sur toute la ligne: les trois objets de votation ont été acceptés, comme recommandé par Travail.Suisse. L'impôt minimum de l'OCDE, qui introduit une imposition

minimale de 15 % pour les grands groupes d'entreprises actifs au niveau international, a été accepté par une grande majorité des votants. Ce projet doit permettre de combler les lacunes existantes dans la législation et de générer des recettes supplémentaires pour la Suisse. Travail.Suisse a défendu le « oui » au projet, tout en regrettant qu'il ne prévoit pas une redistribution plus importante des recettes fiscales à la population. Travail.Suisse s'est également réjoui du « oui » à la loi sur la protection du climat, le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers. Cette loi doit permettre à la Suisse d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. L'augmentation des moyens prévus dans la loi pour la transition énergétique renforce l'innovation et encourage l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, ce qui permettra



Dépôt de 140'000 signatures pour le référendum LPP.



Giorgio Fonio, Léonore Porchet et Greta Gysin : notre représentation au Conseil national pour la législature 2023–2026.

de préserver et de créer de nombreux emplois. Le « oui » à la modification de la loi Covid allait également dans le sens de Travail.Suisse. Travail.Suisse a considéré que la prolongation de la loi dans le sens d'une mesure de précaution était judicieuse, afin que la Confédération puisse réagir rapidement en cas d'urgence.

Référendum LPP

Fin juin, le référendum contre la réforme de la LPP a pu être déposé avec plus de 140'000 signatures. Travail.Suisse a participé à la collecte des signatures au sein de l'alliance référendaire avec ses fédérations et était présent en nombre lors du dépôt des signatures.

Elections fédérales du 22 octobre 2023

Lors des élections parlementaires d'octobre, trois représentantes et représentants de Travail.Suisse ont réussi à se faire élire ou réélire au Conseil national. L'organisation faitière s'est particulièrement réjouie de la réélection de sa vice-présidente Léonore Porchet (VD) et de la présidente de transfair Greta Gysin (TI), ainsi que de la nouvelle élection du secrétaire régional de l'OCST Giorgio Fonio (TI). Avec cette forte représentation au Parlement, Travail.Suisse est bien positionné pour les quatre prochaines années afin de s'engager à fond pour les intérêts des travailleurs et travailleuses.

Jeunesse.Suisse

Focus sur la santé psychique

En tant que porte-parole des jeunes et des jeunes adultes auprès de Travail.Suisse, Jeunesse.Suisse s'occupa en 2023 du thème de la santé psychique dans le monde du travail. Ceci fut décidé dans le cadre du Conseil national de la jeunesse le 26 août 2023 par la commission de jeunesse. En étroite collaboration avec Travail.Suisse et ses fédérations membres, Jeunesse.Suisse a introduit le thème dans le processus politique à différents niveaux.

Stress, épuisement et santé psychique

La santé psychique des jeunes adultes préoccupe la commission nationale pour la jeunesse de Jeunesse.Suisse. C'est pourquoi le Conseil national de la jeunesse 2023 s'est penché sur ce thème. Thomas Bauer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse a organisé un atelier sur le thème « Stress, épuisement et santé psychique – les défis du présent ». Il fit part de ses connaissances spécialisées basées sur le document qu'il a élaboré « Stress et épuisement des travailleurs et travailleuses – causes, effets et mesures pour un monde du travail sain ». Les personnes présentes à l'atelier ont cherché à déterminer les raisons de l'augmentation du stress dans le monde du travail et en déduisent des revendications sur la base des causes identifiées. Ces revendications furent, d'une part, transmises à Travail.Suisse par Nicolas De Peri, coprésident de Jeunesse.Suisse, dans une résolution lors du congrès de Travail.Suisse le 9 septembre 2023. D'autre part, Jeunesse.Suisse veut agir par des mesures concrètes.

Réduction du temps de travail

Une augmentation du temps de travail avec en même temps une charge de travail élevée est une des causes de l'augmentation du stress et de l'épuisement dans le monde du travail. Jeunesse.Suisse demande une réduction du temps de travail hebdomadaire pour les jeunes afin de faire face à l'augmentation



Les participant-e-s du Conseil de jeunesse réfléchissent à des solutions pour améliorer la qualité des formatrices et formateurs.

constante du stress et de réduire ainsi le risque de maladies physiques et psychiques. Nico Fröhli, membre du comité de Jeunesse.Suisse et représentant de Jeunesse.Suisse au comité de Travail.Suisse, fait partie du groupe de travail « Réduction du temps de travail dans l'apprentissage » du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ).

Soutien pendant l'apprentissage

Le stress et l'épuisement au travail ne sont pas les seuls à avoir un impact sur la santé psychique des jeunes adultes. Les personnes participant au Conseil de la jeunesse identifient également les charges multiples ainsi que le harcèlement sexuel et le mobbing au travail comme des causes de détérioration de la santé psychique des jeunes travailleurs et travailleuses. En particulier, les personnes en apprentissage qui se trouvent dans une phase de stress et de vulnérabilité pendant leur apprentissage ont besoin d'un bon soutien de la part de leur formateur ou formatrice. La pratique

actuelle selon laquelle une personne peut suivre une formation de formateur ou de formatrice en cinq jours a fait l'objet de critiques. Cette formation doit durer plus longtemps, exiger des normes de meilleure qualité et former les formateurs et formatrices non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan social, afin qu'ils puissent offrir le soutien nécessaire aux personnes en apprentissage.

L'OCST, l'organisation tessinoise membre de Travail.Suisse, prévoit avec son projet « Progetto pilota apprendisti OCST » de soutenir les apprentis et apprenties pendant leur apprentissage. Jeunesse.Suisse a rencontré l'OCST et quelques-uns de ses apprentis et apprenties pour un échange sur le projet.

Conseil de l'avenir

Le Conseil de l'avenir des moins de 24 ans se consacre également au thème de la santé psychique. Le Conseil de l'avenir est le premier conseil citoyen pour les jeunes en Suisse et se compose de 80 personnes tirées au sort et résidant en Suisse, âgées de 16 à 24 ans. Le thème de la santé psychique a été déterminé par une enquête représentative menée dans toute la Suisse auprès de 20 000 jeunes adultes. L'objectif du Conseil de l'avenir en 2023 était d'élaborer des recommandations d'action pour la politique, l'administration et la société et de les adopter dans un document. Jeunesse.Suisse a été impliqué en tant que partie prenante dans le processus d'élaboration des recommandations d'action.

Session des jeunes

Dans le cadre de la Session des jeunes, Thomas Bauer a été invité en tant qu'expert sur le thème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Dans un rôle de coach, il a soutenu les participant-e-s de la Session des jeunes dans l'élaboration d'un dossier thématique sur la pénurie de personnel qualifié. Au début, il a soutenu les jeunes avec un input thématique,

ensuite il était à disposition pour des questions pendant le processus d'écriture.

Sur la base du dossier thématique sur la pénurie de personnel qualifié, les participant-e-s responsables du dossier ont déposé la pétition « Création d'un fonds de soutien aux formations initiales et continues », qui a été adoptée par 147 voix contre 23 lors de la Session des jeunes. Le Forum de la Session des jeunes est désormais responsable de la prise en compte des revendications adoptées par la Session des jeunes. Au nom de la Session des jeunes, ils font du lobbying auprès des parlementaires qui partagent les mêmes préoccupations et qui sont prêts à défendre ensemble les revendications.



La commission de jeunesse de Jeunesse.Suisse pour la période de fonction 2023/2024.

Institut de formation ARC

Année de cours 2023

L'offre de formation de l'Institut ARC a pu être encore diversifiée en 2023 et quelques nouveaux responsables de cours et leurs offres ont été intégrés à la palette de formation continue de l'Institut. Cela a été possible grâce à l'introduction de l'organe d'échanges de 2022, qui permet une collaboration plus systématique avec les fédérations et garantit que les besoins actuels des fédérations faisant partie d'ARC (Syna, transfair, SCIV et swissPersona) et de leurs membres soient pris en compte dès le début.

En Suisse alémanique, 45 cours ont été organisés sur 75 jours de cours avec un total de 501 participant-e-s, en Suisse romande, 16 cours ont été organisés sur 32 jours de cours avec 136 participant-e-s. Comme l'année précédente, le taux d'annulation a été élevé: 64 cours étaient initialement prévus en Suisse alémanique et 37 en Suisse romande. L'institut de formation a évalué ces chiffres et les a pris en compte dans le développement du programme 2025. Il a notamment été décidé de raccourcir le programme tout en continuant à proposer l'éventail de thèmes auquel les participant-e-s aux cours d'ARC sont habitués. Les participant-e-s étaient dans l'ensemble très satisfaits des cours organisés, le taux moyen de satisfaction globale des feedbacks étant de 4,42 points sur 5.

Activités visant à développer l'offre de formation d'ARC

Pour la première fois depuis la création de l'institut de formation, une rencontre physique des responsables de cours a eu lieu, l'une pour la Suisse alémanique et l'autre pour la Suisse romande. Les besoins des fédérations membres (de l'organe d'échange) et de l'administration des cours ont été transmis à cette occasion et l'échange a été entretenu. Elle a également servi de possibilité de formation continue. Grâce à une collaboration entre Travail.Suisse Formation et l'association faîtière Lire et écrire Suisse, les bases d'une formation continue

inclusive et accessible à tous ont été transmises aux animateurs et animatrices de cours.

En étroite collaboration avec Syna et avec le soutien unanime du comité, une nouvelle offre de cours a été développée pour le personnel syndical. Celle-ci est étroitement liée à aux besoins professionnels ainsi qu'au développement interne. En 2023, sept cours ont déjà été organisés dans ce contexte pour ce groupe cible (par exemple sur l'organisation et la fidélisation des membres). Dans ce contexte, un séminaire d'introduction à la politique syndicale et au réseau de Travail.Suisse a également été proposé. Ce cours a permis au nouveau personnel, outre des apports techniques et des aperçus des objets politiques actuels, d'échanger avec les collègues des différentes fédérations et régions, ainsi qu'avec le personnel du secrétariat général et la présidence de Travail.Suisse. La manifestation a été complétée par une visite facultative du Palais fédéral avec la vice-présidente Léonore Porchet.



Visite du Palais fédéral avec la vice-présidente de Travail.Suisse, Léonore Porchet.



Photo de groupe du séminaire «fidélisation des membres».

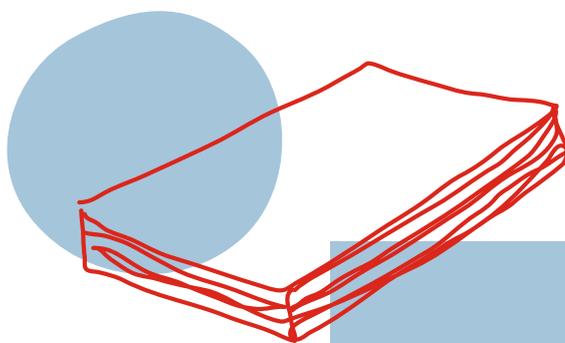
Enfin, le secrétariat s'est occupé activement en 2023 du développement dans le domaine de la qualité. La déclaration de protection des données a notamment été mise à jour avec l'introduction de la nouvelle loi sur la protection des données et des adaptations internes ont été introduites pour garantir la protection des données. Les cours ARC ont également fait l'objet d'un suivi plus étroit et ont été ponctuellement suivis et évalués par la responsable de la qualité.

Du Comité

Giuliana Ambrosio, responsable du marketing chez transfair, a poursuivi sa fonction de présidente d'ARC et a été confirmée à l'unanimité dans cette fonction pour une année supplémentaire. Elle a soutenu activement le développement de l'offre de formation ainsi que les processus de travail d'ARC. Une vacance de Syna au sein du comité a été comblée par Véronique Rebetez. Elle soutenait déjà l'institut de formation depuis de nombreuses années dans sa fonction précédente de responsable régionale de Fribourg et Neuchâtel. Entre-temps, elle est membre de la direction de Syna, dirige le dossier de la politique sociale et gère le service de l'égalité ainsi que le service spécialisé pour le mouvement 60+.

Travail.Suisse Formation TSF

Travail.Suisse Formation TSF s'est occupé en 2023 de la mise en œuvre et du développement des trois projets nationaux sur la base de la loi sur la formation continue. Parallèlement, l'association s'est aussi mise en route au niveau international: TSF a ainsi lancé pour la première fois un projet de coopération Erasmus+ et a échangé activement avec le partenaire ENAIP-IB Internationaler Bund Deutschland. En outre, l'association s'est occupée de son développement stratégique et qualitatif en vue du passage imminent à une nouvelle période FRI. Le processus de certification eduQua pour TSF et ses institutions membres a notamment été lancé. TSF a accompagné ses activités sur le plan de la communication, a été représentée à plusieurs reprises dans le service médias de Travail.Suisse, a publié des articles dans des médias extérieurs et sur les médias sociaux.



Brücke Le Pont

Travail équitable en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine

Avec son programme « Travail en dignité », Brücke Le Pont a contribué en 2023 également à ce que des personnes touchées par la pauvreté au Togo, au Bénin, au Honduras, au Salvador et au Brésil aient accès à un travail équitable et puissent améliorer sensiblement les perspectives de leurs familles et de leurs communautés. Voici quelques points forts de ces projets :

Plus de 2 millions d'auditeurs et auditrices sensibilisés aux droits du travail

Plusieurs projets de Brücke Le Pont sensibilisent le grand public à leurs thèmes par le biais d'émissions de radio. Au Honduras, deux organisations partenaires ont atteint plus de deux millions d'auditeurs et auditrices qu'elles ont informés sur les droits des femmes et les droits du travail. Elles les ont également sensibilisé à la situation difficile des employées de maison et des ouvrières des usines textiles.

1,8 million de CHF d'indemnités versées aux travailleuses et travailleurs exploités

Au Salvador, le travail de projet de Brücke Le Pont a permis à 842 personnes d'obtenir le remboursement de salaires et de prestations sociales qui leur étaient dus, pour un montant total de 1,65 million de dollars américains. Au Honduras, 14 affaires judiciaires de longue haleine ont pu être réglées en faveur de personnes exploitées dans l'industrie textile ; les usines ont été condamnées à verser des indemnités d'un montant de 140'000 CHF.

Récompense pour une coopérative de beurre de karité

La formation sur la production hygiénique et qualitative du beurre de karité au Bénin porte ses fruits ! Une coopérative soutenue par le projet Karité a reçu le prix national du beurre de karité de meilleure qualité lors d'une foire. Elle a gagné un tricycle motorisé, deux moulins, un kit de cuisine et la construction d'un



Des productrices de riz au Togo présentent différentes sortes de riz.

entrepôt. En outre, une entreprise étrangère lui a ensuite commandé quatre tonnes de beurre de karité – un succès important pour les petites productrices.

La gestion de l'eau et une nouvelle méthode de compostage renforcent la résilience climatique

Dans le cadre du projet rizicole Kara au Togo, Brücke Le Pont et son organisation partenaire locale ont enseigné de nouvelles méthodes de gestion de l'eau et de compostage. L'équipe du projet a adapté 24 champs d'apprentissage avec des mesures simples et a formé 180 producteurs et productrices de riz qui ont appliqué les connaissances acquises dans leurs propres champs. Les innovations ont eu l'effet escompté : des coûts de production plus bas, des récoltes plus abondantes, une meilleure qualité de riz et des prix de vente plus élevés. Les formations renforcent la résilience des petits producteurs et productrices face aux périodes de sécheresse et aux inondations liées au climat.

Un projet de charbon végétal aux effets positifs

Le projet Charbon Vert au Bénin, lancé en 2023, a bien démarré: il encourage la transformation des déchets organiques issus des chaînes de valeur soutenues par Brücke Le Pont en charbon végétal, une alternative durable au charbon de bois. En 2023, 120 tonnes de déchets organiques ont été carbonisées, dont de nombreuses enveloppes de riz. Les transformateurs/transformatrices de riz qui livrent ces épiluchures apprécient le projet: ils peuvent transmettre leurs déchets de manière judicieuse au lieu de les brûler. Le projet apporte en outre une contribution importante à l'économie circulaire et à la protection du climat.

Prix pour une application d'apprentissage innovante au Brésil

Le projet Educar Nestante, qui permet aux élèves ayant un accès limité ou inexistant à Internet d'apprendre avec une application, a remporté l'important prix brésilien « Prêmio LED » en 2023. Il récompense les projets innovants dans le domaine de l'éducation qui encouragent de nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre. Le prix est doté de 200'000 R\$ (environ 40'000 CHF) qui seront investis dans le développement du projet.

Sensibilisation en Suisse

En Suisse, Brücke Le Pont a sensibilisé à des thèmes actuels de politique de développement et à la solidarité et la justice mondiales, entre autres en tant que membre de la Coalition pour la responsabilité des entreprises multinationales et d'Alliance Sud. Des informations sur le travail équitable et les projets sont disponibles dans la newsletter, le bulletin, les médias locaux, sur le site Internet et les médias sociaux – depuis l'automne 2023 également sur Instagram.

Brücke Le Pont remercie chaleureusement tous les donateurs et donatrices et les

bénévoles pour leur précieuse contribution! Grâce au soutien efficace à partir de la Suisse, de nombreuses personnes en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest peuvent chaque année améliorer durablement leurs conditions de vie et de travail.



Brücke Le Pont aide des travailleuses et travailleurs exploités à faire valoir leurs droits à El Salvador.

→ Vous pouvez vous tenir au courant du travail de Brücke Le Pont via les médias sociaux et la newsletter : bruecke-lepont.ch/newsletter

Représentation de Travail.Suisse dans les commissions et organisations (état au 31 décembre 2023)

Travail et économie

- **Commission fédérale pour la politique économique**
Adrian Wüthrich
- **Groupe de contact de la Banque nationale suisse BNS**
Adrian Wüthrich
- **Commission fédérale tripartite des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes**
Thomas Bauer, Nora Picchi
- **Commission fédérale de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage**
Thomas Bauer, Carole Furrer, Nico Fröhli
- **Commission fédérale du travail**
Thomas Bauer, Nora Picchi
- **Commission fédérale de conciliation en matière de conflits collectifs du travail**
Nora Picchi, Robert Métrailler
- **Commission fédérale de la statistique fédérale**
Valérie Borioli Sandoz
- **Commission fédérale de la loi sur la durée du travail (transports publics)**
Werner Rüegg, Greta Gysin (membre suppléant)

Sécurité sociale

- **Commission fédérale de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité**
Edith Siegenthaler
- **Commission fédérale de la prévoyance professionnelle**
Edith Siegenthaler, Juan Barahona
- **Institution supplétive LPP, Conseil de fondation**
Urs Masshardt, Adrian Wüthrich
- **Fonds de garantie LPP, Conseil de fondation**
Edith Siegenthaler
- **Conseil de la Suva**
Thomas Bauer, Tanja Brülisauer, Nicole De Cerjat (SEC Suisse), Urs Masshardt, Renato Ricciardi, Adrian Wüthrich

→ **Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST**

Diego Frieden

→ **Fonds de compensation AVS/AI/APG (Compenswiss), Conseil d'administration**

Adrian Wüthrich

→ **Commission fédérale pour les questions familiales**

Valérie Borioli Sandoz

→ **Pro Familia Suisse, comité**

Valérie Borioli Sandoz

→ **Réseau CP – Plate-forme LPP des salariés, comité**

Adrian Wüthrich

→ **Association Suisse de Politique Sociale, comité**

Edith Siegenthaler

Conciliation et égalité

→ **Commission fédérale pour les questions féminines**

Gabriel Fischer

→ **Communauté d'intérêts Proches aidants CIPA, comité**

Adrian Wüthrich

Migration

→ **Commission fédérale des migrations**

Mandy Zeckra

Politique de formation

→ **Sommet national de la formation professionnelle**

Adrian Wüthrich, Gabriel Fischer

→ **Conférence tripartite de la formation professionnelle**

Gabriel Fischer

→ **Fondation SwissSkills, Conseil de fondation**

Gabriel Fischer

→ **Conférence suisse des hautes écoles, comité permanent du monde du travail**

Gabriel Fischer

→ **Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle (SRFP), Comité**

Gabriel Fischer

→ **Conférence suisse des hautes écoles spécialisées, comité**

Gabriel Fischer

Politique extérieure

→ **Commission fédérale chargée de conseiller le point de contact national sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales**

Denis Torche

→ **Commission tripartite pour les affaires de l'OIT**

Franziska Theiler

→ **Commission d'experts douaniers**

Therese Schmid

→ **Groupe d'accompagnement Plan d'action national pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme**

Denis Torche

→ **Confédération européenne des syndicats CES, Comité exécutif**

Adrian Wüthrich, Denis Torche (suppléant)

→ **Comité consultatif de l'AELE**

Denis Torche, Gabriel Fischer (suppléant)

Effectifs des organisations membres

	2022	2023
Syna	55'414	55'469
Organisation chrétienne-sociale tessinoise OCST	38'956	38'001
Hôtel & Gastro Union	16'875	15'389
Syndicats chrétiens du Valais SCIV	10'292	10'243
transfair	10'385	10'368
Association des employés AV Employés ABB	1'213	1'266
Fédération Suisse des Représentations du Personnel de Economie électrique FPE	1'020	1'050
Fédération des Professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses HES-CH	545	547
Employés droguistes Suisse	144	131
Fédération des travailleurs/euses chrétiens hongrois de la Suisse VUCAS	36	33
Total	134'880	132'497

Adresses

Secrétariat central

Travail.Suisse

Hopfenweg 21 | Case postale | 3001 Berne
031 370 21 11 | info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Fédérations membres

Syna – le syndicat

Römerstrasse 7 | Case postale 1668
4600 Olten
044 279 71 71 | info@syna.ch
www.syna.ch

Organizzazione Cristiano-Sociale Ticinese OCST

Via S.Balestra 19 | 6900 Lugano
091 921 15 51 | 091 923 53 65
segretariato.cantonale@ocst.ch
www.ocst.ch

Hotel & Gastro Union

Case postale | 6002 Lucerne
041 418 22 22 | info@hotelgastrounion.ch
www.hotelgastrounion.ch

transfair

Hopfenweg 21 | Case postale | 3000 Berne 14
031 370 21 21 | info@transfair.ch
www.transfair.ch

Syndicats chrétiens du Valais SCIV

Place du Midi 24 | 1950 Sion
027 327 34 56 | info@sciv.ch
www.sciv.ch

Angestelltenvereinigung

AV Angestellte ABB

Segelhofstrasse 9P/Trakt M
5405 Baden-Dättwil
058 589 37 17 | info@avabb.ch
www.avabb.ch

Fédération des Associations de Professeur·e·s des Hautes écoles spécialisées suisses (HES-CH)

Hopfenweg 21 | Case postale | 3001 Berne
031 370 21 11 | sekretariat@fh-ch.ch
www.fh-ch.ch

Fédération suisse des Représentations du Personnel de l'Economie Electrique FPE

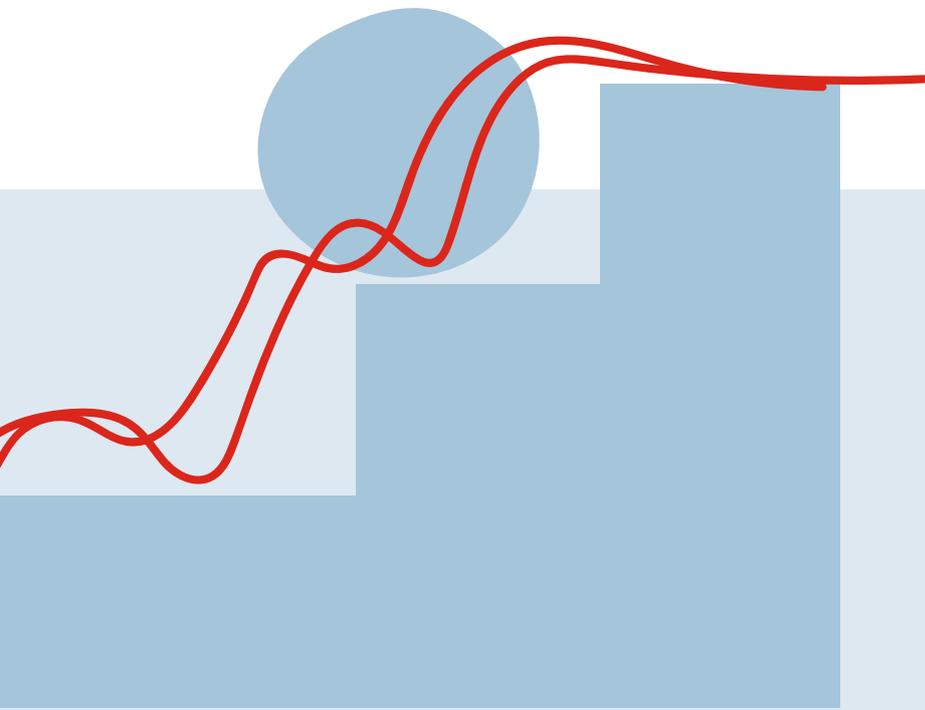
3000 Berne | Tél. 0844 873 873 (4 cts/min.)
info@vpe.ch
www.vpe.ch

Employés Drogistes Suisse

Steinentorstrasse 13 | Case postale 223
4010 Bâle
061 261 45 45 | info@drogisten.org
www.drogisten.org

Fédération des travailleurs·euses chrétiens hongrois de Suisse VUCAS

Case postale 2408 | 8021 Zürich 1



**Travail.Suisse,
l'organisation faîtière
indépendante des
travailleurs et
travailleuses.**

